

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU PREPARATION ET DE LA SOCIETE

- 1.1. Nom du produit: VIDIWALL - VIDIFLOOR
- 1.2. Adresse: B. en N. KNAUF & Cie. – ISOLAVA G.C.V.  
Ooigemstraat, 12  
B-8710 Wielsbeke  
Belgique
- 1.3. Service après vente: Service commercial interne Tél.: +32 / 56 / 67 44 01
- 1.4. Renseign. en cas d'urgence: Tél.: +32 / 70 / 24 52 45 (Centre anti-poison)

### 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 2.1. Dénomination chimique  $\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$  (sulfate de calcium.dihydrate) + additives
- 2.2. Composants dangereux: Aucun
- 2.3. Description: Panneaux plans à angles droits composés d'un noyau de plâtre inflammable ayant fait sa prise et des fibres (cellulose)

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

N'exige ni symbole ni mention de danger.

### 4. PREMIERS SECOURS

- 4.1. Peau: Aucune mesure particulière.
- 4.2. Yeux: Toujours porter des lunettes de protection lors de la mise en œuvre de plaques de plâtre.  
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- 4.3. Ingestion: Boire beaucoup d'eau et consulter un médecin.
- 4.4. Information supplémentaire: Consulter un médecin si les symptômes persistent.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1. Moyens d'extinction: Tous les moyens sont appropriés. Le produit en lui-même est ininflammable.
- 5.2. Moyens d'extinction inappropriés: Aucun.
- 5.3. Risques inhabituels liés à la lutte contre l'incendie: Inconnus.
- 5.4. Procédures particulières de lutte contre l'incendie: Porter un appareil respiratoire indépendant et des vêtements de protection.
- 5.5. Produits de combustion: En cas d'incendie se dégagent de faibles quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. Précautions individuelles: Aucune.
- 6.2. Méthodes de nettoyage: Absorber le produit à sec et l'éliminer.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Manipulation: Manipulation normale. Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures préventives.
- 7.2. Stockage: Stocker au sec.
- 7.3. Matériaux d'emballage inappropriés: Inconnus.
- 7.4. Substances à éviter: Inconnues.
- 7.5. Autres informations: Inconnues.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Matériau: valeurs limites à respecter:

Identification	Teneur	Unité	MAC Valeur TGG 8 heures	
			Aspirer	Respirer
CaSO <sub>4</sub> ·2H <sub>2</sub> O	> 85%	gew. %	10 mg/m <sup>3</sup>	5 mg/m <sup>3</sup>

8.2. Mesures de protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires:  
Il est recommandé de porter un masque pour effectuer un travail dans un environnement poussiéreux.
- Respecter les mesures générales de protection et d'hygiène.
- Protection des yeux: éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection.
- Protection du corps: porter un vêtement de protection approprié.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Panneau, solide
<b>Couleur noyau de plâtre:</b>	Blanc, blanc – beige, blanc – gris clair
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Densité:</b>	0,7 – 1,0 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité:</b>	CaSO <sub>4</sub> ·2H <sub>2</sub> O T = 20°C ca. 2 g/l
<b>Valeur pH:</b>	En suspension: 7 (neutre)
<b>Données supplémentaires:</b>	La plaque de plâtre est ininflammable (Classe de matériaux allemande A2 conformément à la DIN 4102, partie 1) Décomposition thermique du plâtre: En CaSO <sub>4</sub> et H <sub>2</sub> O à partir de 140°C En CaO et SO <sub>3</sub> à partir de 700°C

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1. Stabilité: Stable
- 10.2. A éviter: Influence de l'humidité. Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.3. Substances à éviter: Aucune substance connue.
- 10.4. Produits de décomp. connus: Monoxyde et dioxyde de carbone issus de la décomposition thermique ou d'une combustion incomplète

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. Toxicité: Non toxique.

## 12. INFORMATION ECOLOGIQUE

**12.1. Directives générales:**

Le produit ne présente aucun danger pour l'environnement.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**13.1. Produit:**

Produit recyclable. Eliminer comme déchet de construction : voir "Construction and demolition waste: gypsum based construction materials"; n° 17 01 04 (European Waste Catalogue)

**13.2. Emballage:**

L'emballage est recyclable.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Il ne s'agit pas d'un produit dangereux conformément à la réglementation en matière de transport.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**15.1. Etiquetage**

- Le sulfate de calcium n'est pas soumis à l'étiquetage conformément à la directive 67/848/UE relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
- La préparation n'est pas soumise à l'étiquetage conformément à la directive 88/379/UE relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses.

**15.2. Autres réglementations:**

**Classe de déchets allemande – Code déchets (Abfallschlüssel):**

17 01 04 Matériaux de construction à base de plâtre (déchets de construction et gravats)

17 07 01 Déchets de construction et gravats

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Les données renseignées ne peuvent être modifiées ou appliquées à d'autres produits. La reproduction de la fiche est autorisée à condition que les données qu'elle contient ne soient pas modifiées.

Cette fiche ne remplace pas les prescriptions de sécurité courant sur chantier.